



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2024-182-1

Version PDF

Référence : 2024-182

Ottawa, le 22 octobre 2024

Dossier public : 1011-NOC2024-0182

Avis d'audience

5 novembre 2024
Gatineau (Québec)

Changement pour Gill Broadcasting Ltd., qui passe d'article avec comparution à article sans comparution

Modification du lieu et de l'heure de début de l'audience sans comparution

1. Compte tenu de la signature d'une entente de consentement intervenue entre Gill Broadcasting Ltd., Baldev Gill et le Conseil, Gill Broadcasting Ltd. est maintenant traité en tant qu'article sans comparution à l'ordre du jour de l'audience qui se tiendra le 5 novembre 2024.
2. Le Conseil annonce ce qui suit (les changements sont en caractères gras) : Le Conseil tiendra une **audience virtuelle sans comparution** le 5 novembre 2024 à **13 h dans la région de la capitale nationale**.

Secrétaire général